
RAPPORT FINANCIER ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Bien vivre dans le Perche

Association Loi 1901 immatriculée au RNA
n°W613005148

Validé par l'Assemblée Générale du 10/06/2023



**Bien vivre
dans le Perche**

Principes comptables

L'association tient une comptabilité dite de « caisse », dans laquelle sont rattachés à l'exercice les produits et les charges effectivement reçus ou payés avant la date de clôture de l'exercice.

L'association clôt son exercice à la fin de l'année civile.

Deuxième année d'exercice

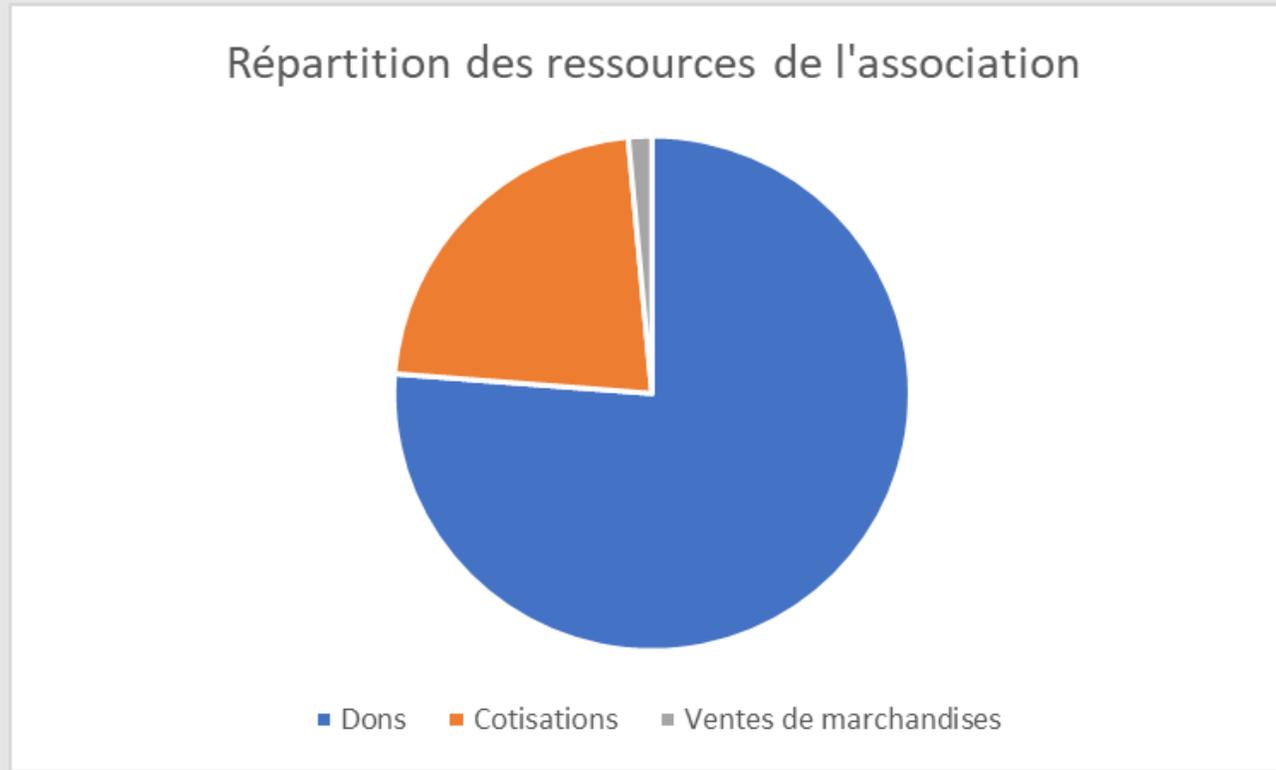
Le rapport financier et les comptes présentés ci-dessous courent du 1er janvier 2022
au 31 décembre 2022.

L'exercice social a donc duré 12 mois.

01 Ressources

Les ressources de l'association pour l'exercice 2022 s'élèvent à 9435,17 € et sont constituées :

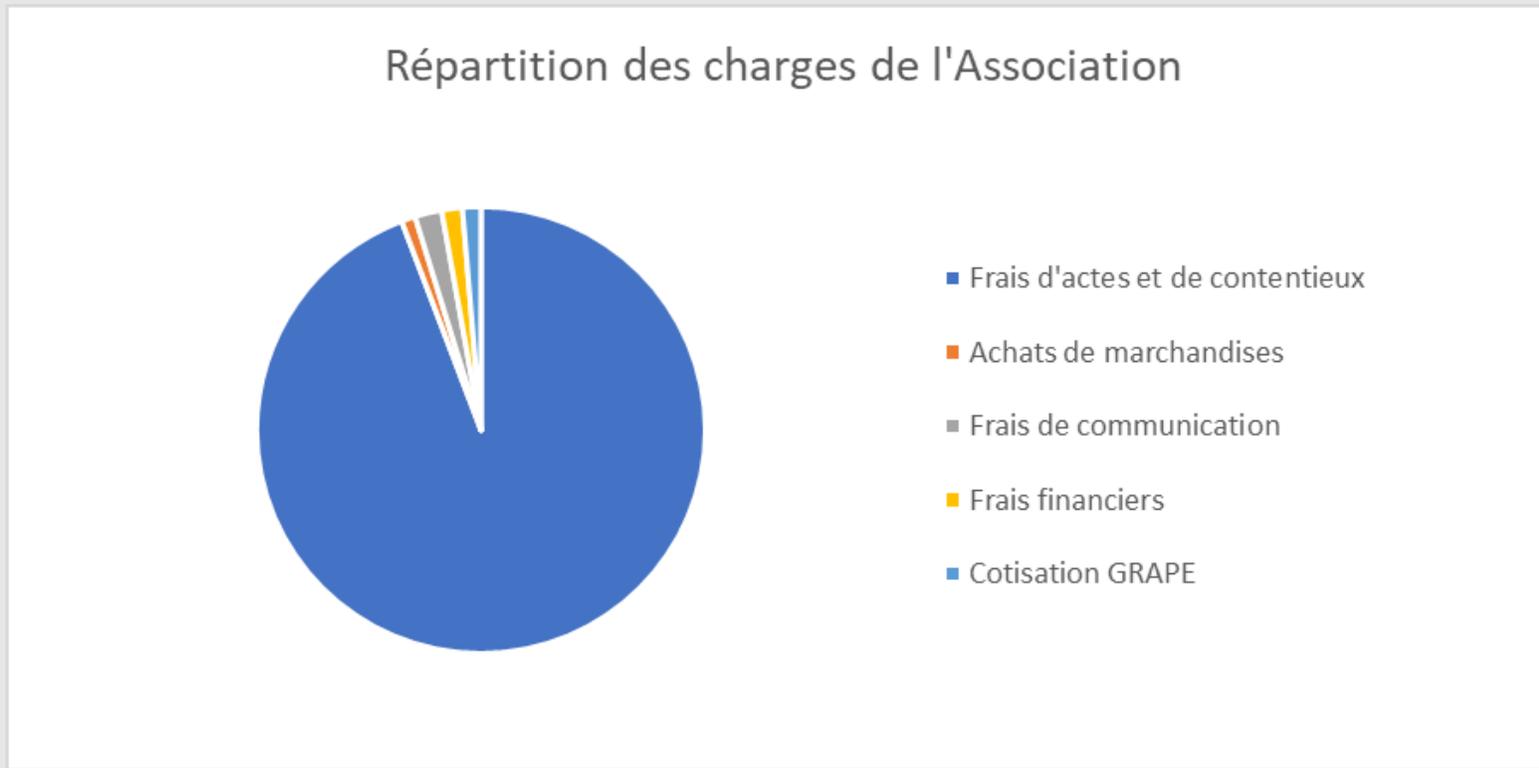
- Des cotisations des adhérents (22,3%)
- Des dons (76,2%)
- Des ventes de marchandises (1,5%)



02 Charges

Les charges de l'association en 2022 représentent un montant 10 005,90 € et se décomposent ainsi :

- Frais de justice, incluant les honoraires d'avocat (94,2%)
- Frais de communication (1,9%)
- Frais financiers (1,5%)
- Cotisation GRAPE (1,3%)
- Achats de marchandises (1,0%)



03 Comptes annuels

Les comptes annuels se présentent comme suit :

RECETTES / PRODUITS Exercice 2022	en Eur
Ressources liées à la générosité du public	
Dons	7107
Cotisations	
Adhésions	2080
Vente de marchandises	
Vente 12 livres "La méthanisation, une énergie qui sent le gaz" C.Gatineau + monnaie évènements	137,60
3 erreurs de saisie sur exercice 2021	110,57
TOTAL RECETTES	9435,17

DEPENSES / CHARGES Exercice 2022	en Eur
Achat de marchandises / Autres fournitures et matières / Fournitures administratives	
Achats pour organisation AG 2022	100,03
Primes d'assurance	
Assurance multirisques Maif	117,57
Frais d'actes et de contentieux	
4 recours gracieux (métha + antenne) + frais annexes	9429,48
Publicité, publications, relations publiques	
Flyers / cartes de visite / tracts / pétition ...	53,63
Frais postaux et de télécommunications	
	140,89
Services bancaires et assimilés	
Frais de tenue de compte Crédit Mutuel	31,2
Cotisations (liées à l'activité économique)	
Adhésion au GRAPE	133,10
TOTAL DEPENSES	10005,90

Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2022 représente un déficit de 570,73€.

Le résultat de l'exercice 2021 qui représentait un excédent de 1843,21€ ayant fait l'objet d'un report en 2022, le solde du compte bancaire au 31/12/2022 est de 1248,88€. Le montant de la caisse est de 23,60€.

04 Budget

Point de situation financière – exercice 2023

Dépenses & autres frais prévus pour l'exercice 2023	Budget 2023	Vision à fin mai 2023
Frais de fonctionnement	484,00 €	184,00 €
Cotisation au GRAPE	156,00 €	156,00 €
Honoraires recours contentieux méthanisation Saint Mard	4 294,00 €	2 294,00 €
Honoraires recours contentieux méthanisation Eperrais	4 900,00 €	1 800,00 €
Honoraires recours contentieux Antenne Saint Mard	2 069,00 €	1 619,00 €
Frais irrépétibles Antenne Saint Mard	4 000,00 €	
Total dépenses & autres frais	15 903,00 €	

Recettes

Dons, adhésions & renouvellements - reçus à fin mai 2023	12 870,00 €
--	-------------

- Afin de finir l'exercice 2023 avec un budget équilibré, compte tenu des dépenses engagées de 15 903 € et des recettes déjà encaissées de 12 870 €, l'Association BVP devra collecter a minima 3033 € de recettes (dons, cotisations,...)